CHAMPIONNAT CANADIEN 2024

19 au 21 juillet 2024

LAVAL – Québec

PROSPECTUS

1. **DATE:** 19 au 21 juillet 2024
2. **COMITÉ ORGANISATEUR**
   - Club de tennis de table Réflexe Laval (Hôte)
   - Fédération de tennis de table du Québec
   - Tennis de Table Canada
3. **COMMISSION DE COORDINATION**
   - Rémi Tremblay (FTTQ)
   - Roxane Borgès (Laval)
   - Julien Le Hégarat (Laval)
   - Marles Martins (Directeur de compétition)
   - Melanie Ostashek (Logistique- TTCAN)
4. **OFFICIELS TECHNIQUES DU TOURNOI**
   - Responsable de compétition : Marles Martins, courriel: marles@ttcanada.ca
   - Juge-arbitre: À déterminer (nommé par FTTQ)
   - Juge-arbitre adjoint: À déterminer (nommé par TTCAN)
   - Arbitre en chef: À déterminer (nommé par FTTQ)
   - Arbitres: À déterminer
5. **SITE DE COMPÉTITION**

   Centre sportif Bois-de-Boulogne,
   955 Av. de Bois-de-Boulogne,
   Laval, QC, H7N 4G1
6. **HÔTELS:** L'information sera fournie dans le « Bulletin d'information »
7. **TRANSPORT**
   - L' horaire et l' information sur le transport depuis les hôtels jusqu'au lieu seront fournis dans le « Bulletin d'information ».
   - Le transport aller-retour de l'aéroport à l'hôtel est à la charge des participants.
8. **HORAIRE (général)**
   - Vendredi **19** juillet: 9h00 à 20h00
   - Samedi **20** juillet: 9h00 à 20h00
   - Dimanche **21** juillet: 9h00 à 17h00

9. ÉPREUVES

Catégories	Nombre maximum de joueurs
Simple hommes (SH)	Ouvert
Simple Femmes (SF)	Ouvert
Double hommes (DH)	Ouvert
Double Femmes (DF)	Ouvert
Double mixte (DX)	Ouvert
Vétérans hommes 40 ans et plus	Doit être âgé de 40 ans ou plus au 11 juin 2024
Vétérans femmes 40 ans et plus	Doit être âgée de 40 ans ou plus au 11 juin 2024

9.1 Épreuves en simple : Chaque association provinciale ou territoriale sera autorisée à inscrire autant d'athlètes admissibles que possible aux épreuves en simple.

9.2 Doubles et double mixte : Chaque association provinciale ou territoriale sera autorisée à inscrire autant de joueurs admissibles que possible aux épreuves de double.

9.3 Seules les inscriptions effectuées par les associations provinciales ou territoriales membres seront acceptées. Les athlètes admissibles de l'Alberta peuvent s'inscrire directement.

10. ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

10.1 Pour représenter une association provinciale ou territoriale membre , un participant doit être :

- Un membre en règle d'une association membre reconnue par Tennis de Table Canada.
- Un citoyen canadien ou un résident permanent (preuve requise pour les nouveaux joueurs). L'admissibilité sera vérifiée avant le tirage au sort.
- Si un joueur a résidé dans une ou plusieurs provinces ou territoires, le joueur représente la province ou territoire pour lequel il est inscrit sur la liste du classement à la date limite d'inscription.
- Les joueurs qui ont changé de résidence au cours des 6 derniers mois précédant le Championnat seront traités au cas par cas.

10.2 Un joueur qui n'a pas de classement canadien (qui n'est pas actif ou qui est nouveau) peut être nommé par son association membre provinciale ou territoriale pour les épreuves.

11. PROCÉDURES D'INSCRIPTION ET DÉLAIS

- Début des inscriptions: 13 mai 2024
- Date limite d'inscription des associations provinciales ou territoriales: **12 juin 2024**
- Inscriptions confirmées sur le site de TTCAN : 17 juin 2024

- Le formulaire d'inscription et le processus d'inscription seront annoncés et publiés sur le site internet de TTCAN. Le formulaire d'inscription sera envoyé aux associations provinciales et territoriales par courriel.

12. TIRAGE AU SORT et TÊTES DE SÉRIE

12.1 Le format du tirage dépendra du nombre de participations reçues. Le prochain bulletin fournira l'information plus détaillée.

12.2 Le responsable de la compétition se réserve le droit d'annuler une épreuve en raison d'inscriptions insuffisantes (minimum 4 joueurs pour organiser l'épreuve).

12.3 En simple: à condition qu'il y ait suffisamment d'inscriptions, le format sera basé sur des groupes suivis d'élimination (KO progressifs) « limités ».

12.4 Le responsable de la compétition se réserve le droit de modifier un format de jeu à sa discrétion dans le meilleur intérêt de la compétition.

12.5 La date du tirage au sort en ligne sera annoncée en temps utile. Une invitation avec un lien pour la réunion du tirage au sort sera envoyé à tous les participants et publié sur le site internet de TTCAN (www.ttcanada.ca). L'information plus détaillée suivra dans le bulletin.

12.6 Classement par cote:

12.6.1 La dernière liste du classement en date du 6 juin 2024 sera utilisée pour déterminer l'ordre de classement pour toutes les épreuves dans la mesure du possible.

12.6.2 En simple:

• Dans le cas où des têtes de série sont placées directement dans le tableau principal, le nombre de ces têtes de série dépendra du nombre total des inscriptions et du nombre de groupes. Les groupes seront composés de 3 joueurs, et dans certains cas de 4 joueurs si nécessaire.

• Pour les tours de la phase finale (32 matchs éliminatoires ou moins), le tirage au sort suivra les dernières règles de l'ITTF en fonction du classement :

Étape 1 : Placement direct des têtes de série 1 et 2 aux extrémités opposées du tableau principal.

Étape 2 : Les joueurs classés 3 et 4 seront tirés ensuite.

Étape 3 : Les joueurs classés 5 à 8 seront tirés ensuite.

Étape 4 : Les joueurs classés 9 à 16 seront tirés ensuite.

Étape 5 : Les joueurs classés 17 à 32 seront tirés ensuite.

Remarque 1 : S'il y a plus de qualifiés sortant de l'étape du tournoi à la ronde que de places attribuées disponibles dans le tableau principal, des rondes éliminatoires préliminaires auront lieu pour qualifier le nombre exact d'athlètes nécessaires pour former un tableau principal complet.

Remarque 2 : Les joueurs d'une même association provinciale et territoriale ne doivent pas se rencontrer lors des rondes préliminaires dans la mesure du possible.

Remarque 3 : Il n'y aura pas de séparation par association dans le tableau final.

12.7 Doubles: Tous les tableaux des épreuves de double seront en simple élimination.

13. RÉUNION DU JURY

La date et le lieu de la réunion du JURY seront annoncés en temps utile par le juge-arbitre.

14. ÉQUIPEMENT

- Tables: Donic
- Balles: DHS D40+
- Surface: Gymnase

15. PRIX

15.1 Le Trophée **Marg Walden** sera décerné à l'association provinciale/territoriale la plus performante.

15.2 Un **prix de l'esprit sportif** sera décerné au joueur qui démontre le comportement et le meilleur esprit sportif. Les arbitres nommeront les joueurs aux juges-arbitres et au responsable de la compétition pour la sélection finale.

15.3 Les **médailles** seront présentées au Championnat canadien comme suit :

- À TOUTES les épreuves en simple au gagnant (or), au deuxième (argent) et aux deux demi-finalistes perdants (BRONZE x 2)

15.4 Toutes les **cérémonies de remise des médailles** auront lieu dans le gymnase le jour de la finale respective. Chaque compétiteur recevant une médaille doit être dans le gymnase en tenue de sport pour recevoir son prix.

16. FRAIS D'INSCRIPTION

- Simple: **$100 par épreuve**
- Doubles: **$50 par joueur (=$100 par paire)**
- Tous les frais d'entrée incluent les frais de cotation et d'administration.

Le formulaire d'inscription sera mis à la disposition de l'association provinciale ou territoriale avec les informations fournies par courriel et affichées sur le site internet de TTCAN.

17. RÈGLEMENTATION

Toutes les règles de TTCAN et l'ITTF seront suivies, le cas échéant. Le juge-arbitre du tournoi et le directeur technique de TTCAN appliqueront et interpréteront les règles en cas de doute.

Un « bulletin de mise à jour » sera émis en temps voulu et affiché sur le site internet de TTCAN :www.ttcanada.ca